







*Autres points relevés*

- Les avis défavorables regrettent parfois le manque de concertation préalable, ou alertent sur la concertation à avoir avec les coutumiers en accord avec le respect de la coutume kanak.
- Nécessité d'une meilleure prise en compte de la valeur culturelle des espaces et de prendre en considération les "chemins des morts".
- Effort à déployer plutôt sur la gestion des thonidés à l'échelle du Pacifique.
- Mesures de réduction ou prévention des impacts : délimiter des voies maritimes et les signaler sur les cartes marines, choix des mouillages (ex. : Port Cros), prévoir une réglementation sur la pollution lumineuse.
- Capacités financières et moyens humains actuellement insuffisants pour assurer la surveillance et la gestion des nouvelles réserves.